

Bilan environnemental de l'industrie technologique wallonne 2007-2009



1. INTRODUCTION

BILAN CONTRASTÉ

Cette enquête présente comment les entreprises de l'industrie technologique wallonne ont intégré l'environnement et l'énergie dans leur stratégie de développement de 2007 à 2009. Un premier rapport dressait son bilan environnemental global sur les années 2004 à 2006.

En matière de consommation d'énergie et de pollution atmosphérique, l'industrie technologique s'en sort globalement très bien. La situation des sols et des déchets reste stable. Par contre, sa consommation d'eau ainsi que la charge de polluants dans ses eaux usées sont en augmentation. Or dans un contexte de coûts de distribution et d'assainissement de l'eau croissants, une meilleure gestion de cette ressource se traduirait par des économies.



Réalisation de l'enquête

Pour réaliser son enquête, Agoria Wallonie s'est appuyée sur l'expertise du bureau de conseils Ecobel et a sollicité la supervision académique du professeur Edwin Zaccā (ULB - Directeur du Centre d'Études du Développement Durable).

Des questionnaires ont été envoyés à 82 entreprises wallonnes avec d'une part 61 « PME » choisies aléatoirement et 21 entreprises parmi les plus importantes du secteur technologique. Sur ces 82 enquêtes personnalisées, 31 nous ont été retournées complétées. Le taux de réponse est ainsi d'un peu plus d'un tiers (100% chez les plus importantes et 16% pour les autres). Cet échantillon de 31 répondants regroupe donc les plus grandes entreprises du secteur et permet d'obtenir une estimation de l'empreinte globale, basée sur des données fiables. Dans la plupart des cas, elles sont d'ailleurs validées par l'administration wallonne, dans le cadre du reporting environnemental obligatoire.

Des mesures par rapport à la valeur ajoutée des entreprises

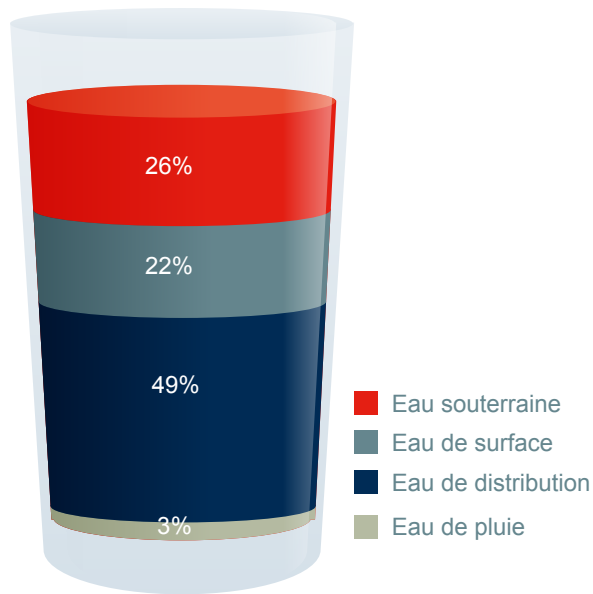
Sauf indication, les valeurs mentionnées dans les graphiques sont exprimées relativement à la valeur ajoutée (VA) produite par les entreprises. Il s'agit donc bien d'une mesure de l'éco-efficience de l'industrie technologique. En effet, travailler uniquement sur les données en valeur absolue aurait conduit à une surestimation des efforts du secteur. Or, l'empreinte environnementale diminue artificiellement lorsque l'activité économique connaît une baisse. Un paradis écologique dans un désert économique n'est bien sûr pas l'objectif souhaité ! Cet indicateur d'éco-efficience s'est donc imposé.

Il s'agit d'une démarche également adoptée par le Tableau de Bord de l'Environnement Wallon.



2. L'EAU

L'INDUSTRIE TECHNOLOGIQUE AUGMENTE SA CONSOMMATION D'EAU

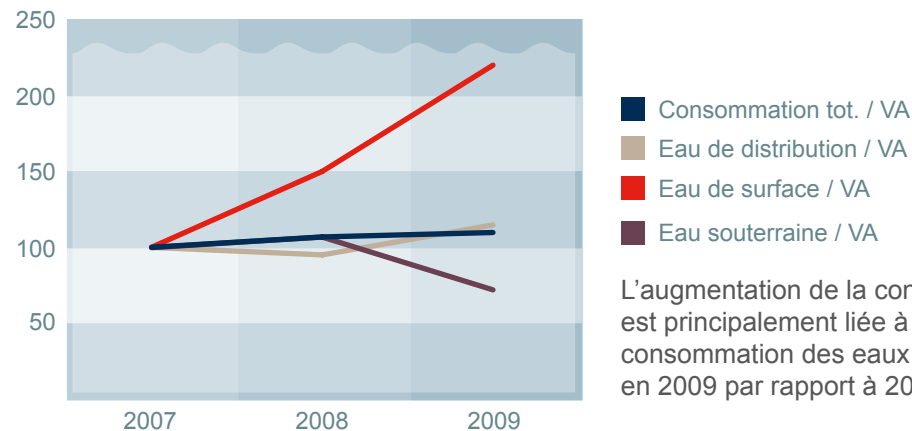


Les entreprises technologiques utilisent également les eaux souterraines (nappes phréatiques), les eaux de surface (fleuves, lacs...), et les eaux pluviales.

10% d'eau consommée en plus en 2009 par rapport à 2007

La consommation d'eau totale de l'industrie technologique est en augmentation relative de 10% en 2009 par rapport à 2007.

Elle consomme surtout de l'eau de distribution pour des usages industriels, ce qui est étonnant, car il s'agit de la ressource la plus chère et la plus énergivore. Or, tous les usages de l'industrie technologique ne nécessitent pas d'avoir de l'eau potable.



L'augmentation de la consommation en eau est principalement liée à une hausse de la consommation des eaux de surface (+113% en 2009 par rapport à 2007),



Récupération des eaux de pluie : peut mieux faire !

Seuls 3 % de l'eau consommée proviennent de la récupération des eaux de pluie. Cette ressource pourrait donc être davantage exploitée. Le potentiel des eaux pluviales est donc intact, notamment pour une large gamme d'applications ne nécessitant pas d'eau potable telle que le refroidissement, la production de vapeur, etc.

La charge des polluants dans les eaux usées augmente

Malheureusement, les matières polluantes sont globalement en hausse dans les eaux rejetées par les entreprises de l'industrie technologique (de 7% en 2009 par rapport à 2007).

On note cependant une disparité entre les types de polluants. Par rapport à 2007, les relevés de 2009 font apparaître une hausse de 15% des rejets de métaux lourds, une hausse de 34% des composés organiques, une hausse de 29% des produits eutrophisants (azote et phosphore).



3. LE SOL

LA PLUPART DES POLLUTIONS SONT HISTORIQUES

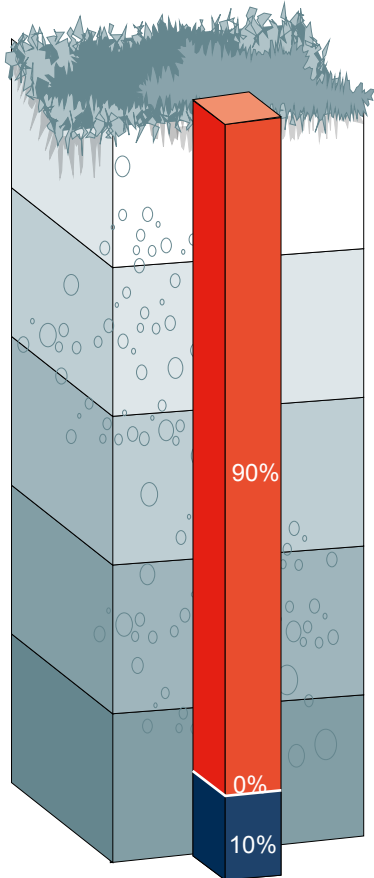
Pas de nouvelles pollutions

La première chose que l'on peut remarquer, c'est qu'aucune nouvelle pollution n'a été enregistrée sur la période couverte par cette enquête. 90 % des pollutions sont historiques.

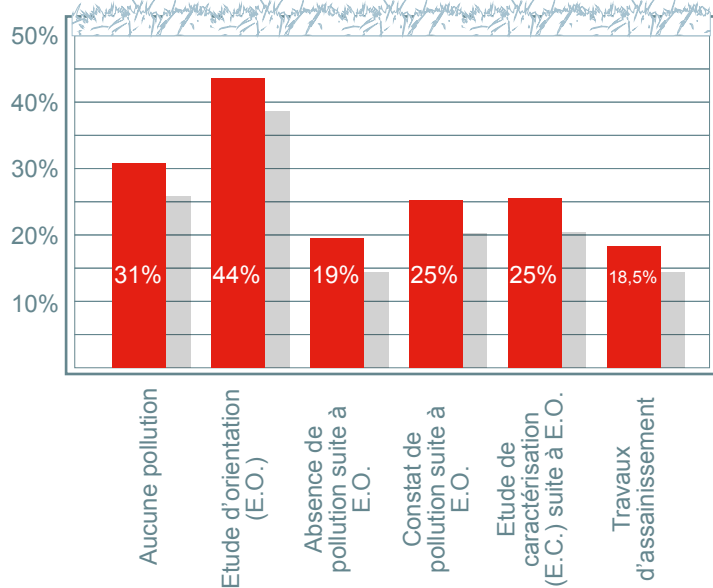
Les entreprises conscientes de l'état de leurs sols

Environ un tiers des entreprises qui ont répondu à notre enquête déclare n'avoir connaissance, a priori, d'aucune pollution de leurs sols. Si nous ajoutons à ce chiffre les 19% dont l'étude d'orientation (qui a pour objectif de vérifier la présence éventuelle d'une pollution du sol et de fournir, le cas échéant, une première description et estimation de son ampleur), conclut à l'absence de problème, nous arrivons à la moitié des répondants qui déclare ne pas avoir de pollution.

Les entreprises qui suspectaient une pollution ont, pour plus de la moitié, initié des investigations en réalisant une étude d'orientation.



■ Pollution historique
□ Nouvelle Pollution
■ Pollution mixte

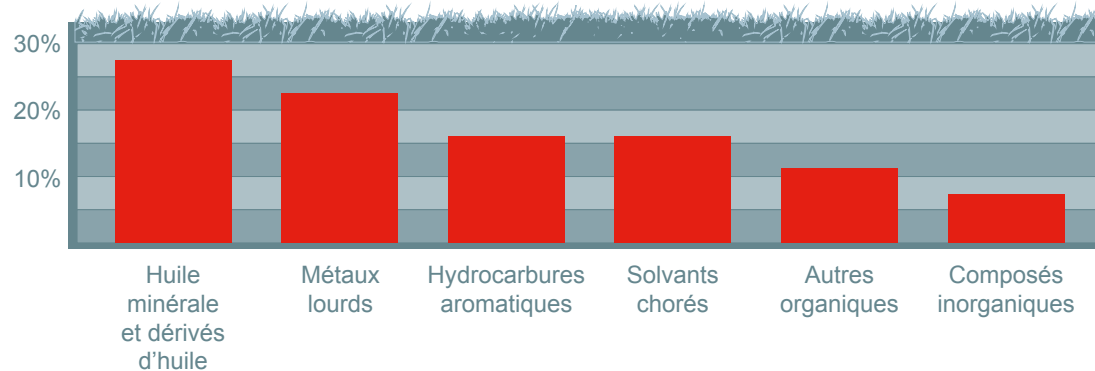


Lorsque la pollution est avérée, tous les répondants concernés ont pris le problème en main en poursuivant les investigations via une étude de caractérisation (qui a pour but de connaître la nature exacte et le niveau de la pollution et d'établir s'il s'agit ou non d'une menace grave).

Au final, un cinquième des répondants (18,5%) a mené des travaux d'assainissement.

Principale source de pollutions : les huiles minérales

Parmi les sources de pollutions des sols relevées, les huiles minérales et leurs dérivés sont les plus fréquents dans les sols pollués par les activités industrielles, suivis des métaux lourds :



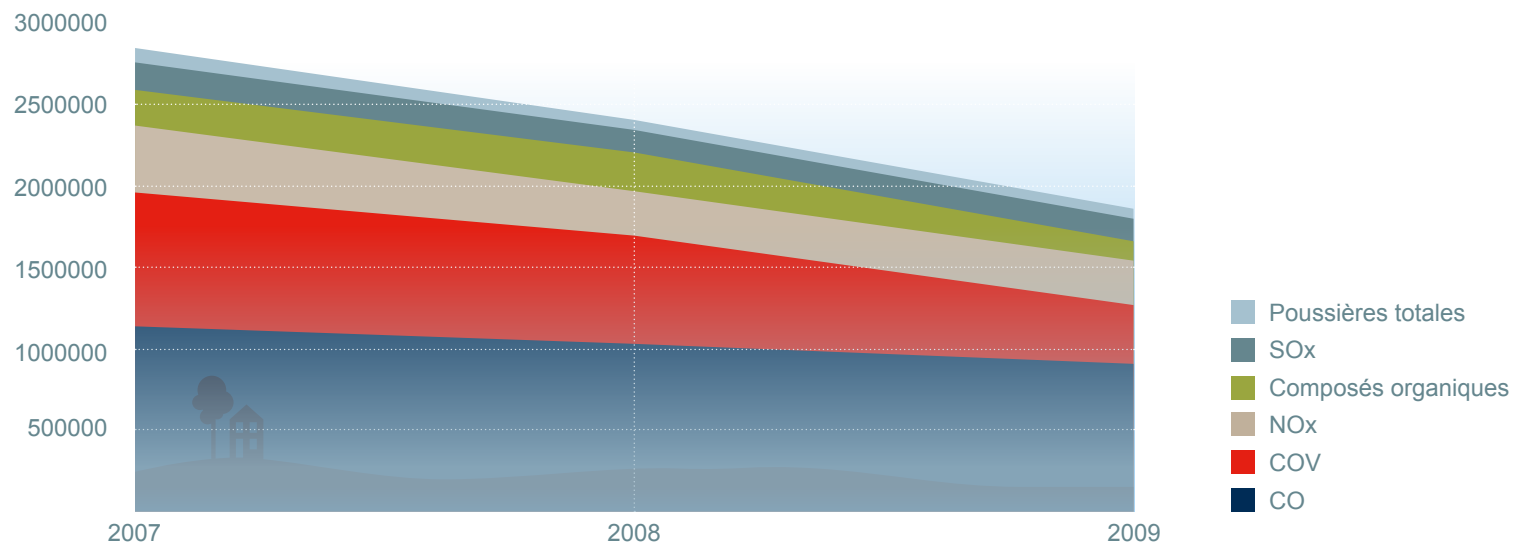


4. L'AIR

MOINS DE POLLUANTS ÉMIS

Recul global des émissions atmosphériques

Entre 2007 et 2009, l'industrie technologique wallonne a diminué de 23% l'ensemble de ses rejets atmosphériques (hors CO₂). Un résultat très positif dans la lignée de celui enregistré lors de la première étude environnement.





Les composés organiques volatils (COV) sont en nette réduction (-47% entre 2009 et 2007). Responsables, entre autres, des pics d'ozone, les industriels les utilisent de moins en moins (notamment les solvants dans les peintures) et là où leur utilisation est inévitable, des efforts de filtration ont été entrepris.

Les émissions d'oxyde d'azote (NOx) et d'oxyde de soufre (SOx), responsables notamment des pluies acides, sont également en recul. Cette baisse peut s'expliquer par le fait que les industriels ont installé de nouvelles chaudières, plus performantes et que certains ont changé de combustible, passant du mazout au gaz naturel, moins riche en composés soufrés.

Moins de poussières nocives pour les poumons

Les émissions de poussières diminuent fortement(- 12% entre 2007 et 2009). Autre bonne nouvelle : la réduction des émissions des particules les plus fines et les plus dangereuses pour notre santé car elles pénètrent profondément dans les poumons. Un résultat des efforts entrepris en matière de filtration.

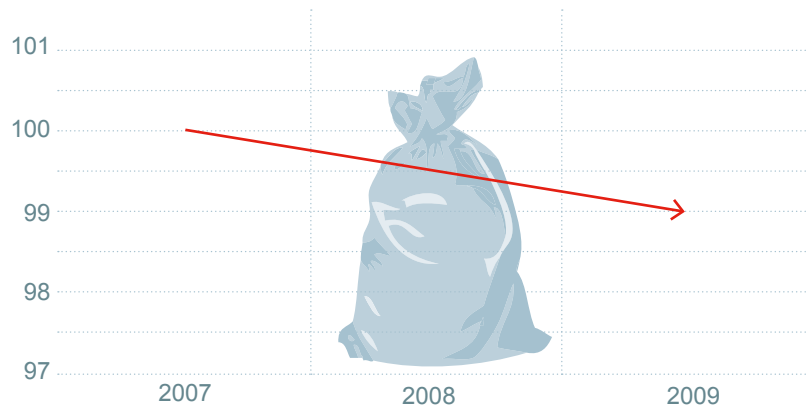


5. LES DÉCHETS

LE RECYCLAGE A LA COTE

La production de déchets est stable

De manière générale, la production de déchets est stable (- 1 % en 2009 par rapport à 2007)



Si l'on affine l'analyse par type de déchets, la production de déchets non-dangereux produits diminue de 3 % en 2009 par rapport à 2007.

La réduction des déchets inertes est plus marquée puisqu'elle est de 38 % par rapport à 2007.

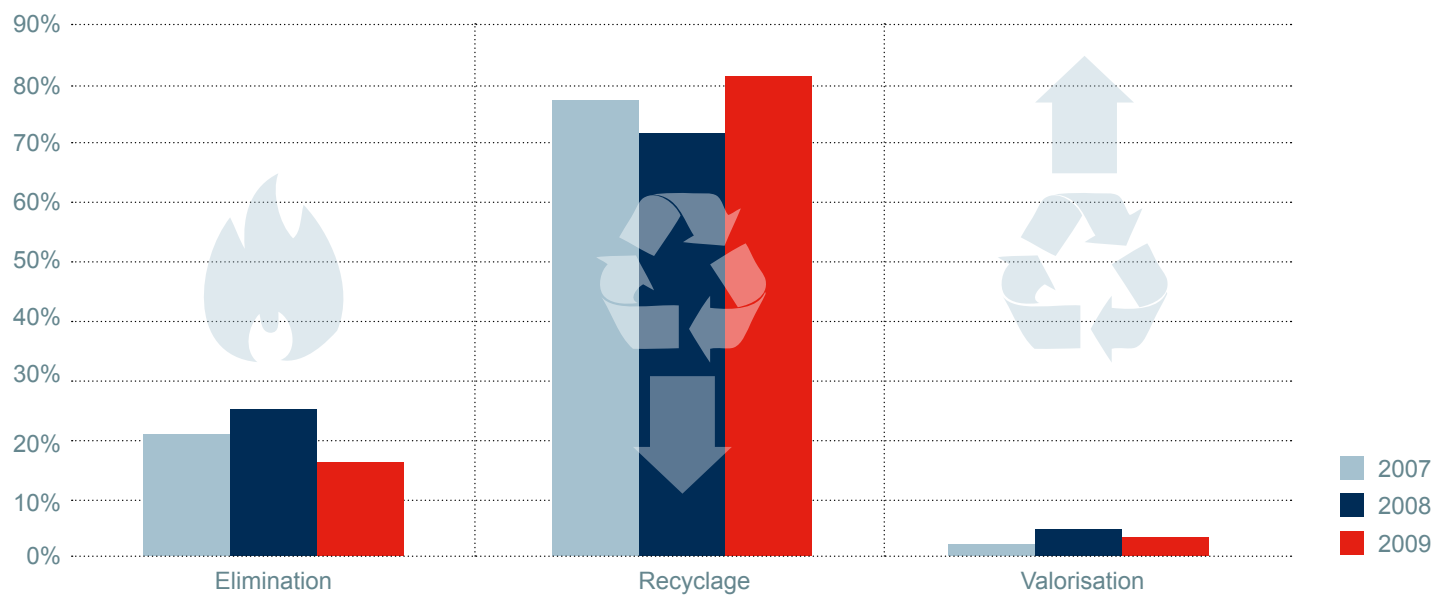
En ce qui concerne les déchets dangereux, la tendance est à la hausse (+ 6 % en 2009 par rapport à 2007).



Jusqu'à 81% de recyclage

Outre une meilleure gestion de ses processus pour produire moins de déchets, l'industrie technologique poursuit sur la voie de leur recyclage.

La plupart des déchets connaissent une seconde vie puisque 70 à 80 % sont recyclés.





6. L'ÉNERGIE

SUCCÈS DES ACCORDS DE BRANCHE

L'industrie technologique consomme moins d'énergie

Après 10 ans d'accords de branche, les entreprises signataires ont gagné 21,8% en efficacité énergétique. Ces entreprises consomment donc un cinquième d'énergie en moins par unité produite en 2010 qu'il y a une dizaine d'années. Et sur la seule année 2010, les 47 sites industriels participants ont évité le rejet de 108.000 tonnes de CO₂, ce qui équivaut à 600 millions de kilomètres parcourus par une voiture diesel moyenne (soit 15 000 fois le tour de la Terre).

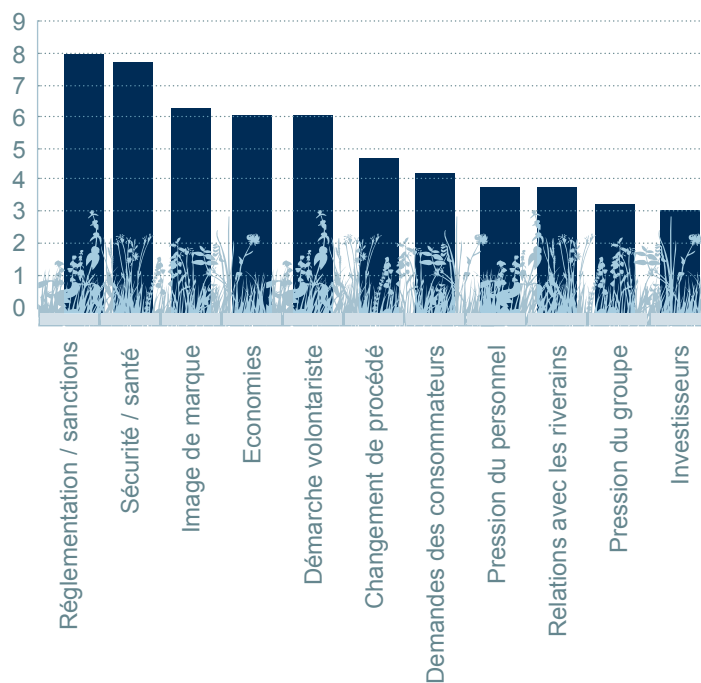
18 millions d'investissements

Les entreprises participant à ces accords se sont donné les moyens de réussir. Cette volonté se traduit dans leurs résultats, mais également dans leurs investissements. Ensemble, elles ont consacré quelques 18 millions d'euros pour diminuer leur empreinte écologique.

Une large part de ces moyens financiers a été consacrée à la modification ou la mise en place d'équipements pour réduire la consommation d'énergie: climatisations haute performance, éclairages moins énergivores, détecteurs de présence, systèmes de régulation de températures, outils et machines de production plus efficaces.



7. CE QUE LES INDUSTRIELS EN PENSENT



Nouveauté de cette deuxième enquête environnement, Agoria Wallonie s'est intéressée à la perception qu'ont les industriels de la problématique environnementale.

Mener une politique environnementale ? A cause de la réglementation...

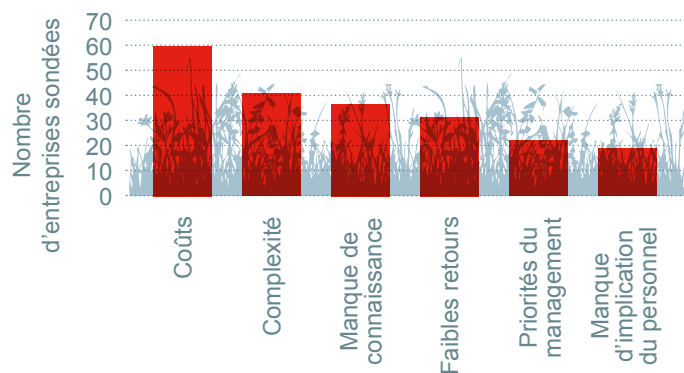
En matière de politique environnementale, les entrepreneurs interrogés se sentent surtout poussés dans le dos par la réglementation en vigueur et le respect de la sécurité et de la santé.

Les opportunités positives, à savoir l'image de marque et la démarche volontaire viennent ensuite. L'environnement est là représenté comme un facteur de positionnement

L'éventuelle pression exercée par la maison-mère ou des investisseurs/ actionnaires arrivent bon derniers. Ce qui renforce encore l'hypothèse que la mise en place d'une politique environnementale est surtout du ressort du management et de lui seul. L'importance des 'stakeholders' en est du coup relativisée. D'ailleurs, les éventuelles pressions du personnel ou des riverains se classent également en bas du tableau.



Freins rencontrés lors de la concrétisation de la politique environnementale



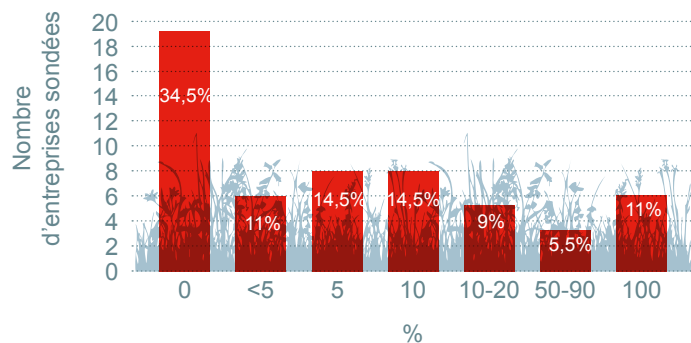
... Mais cela coûte trop cher

Pour une majorité des répondants, le frein le plus important à la mise en place d'une politique environnementale reste son coût, suivi par la complexité des solutions à mettre en place.

Même si le personnel n'est pas particulièrement demandeur de politique environnementale, il n'est pas non plus un frein à sa mise en place tel que le montrent les résultats ci-contre.

Ils peuvent également suggérer aux pouvoirs publics de continuer à étudier les possibilités de modifier la balance des coûts et des bénéfices, afin de rendre plus avantageux ce qui est moins polluant (principe du pollueur payeur).

Partie 'verte' du chiffre d'affaires

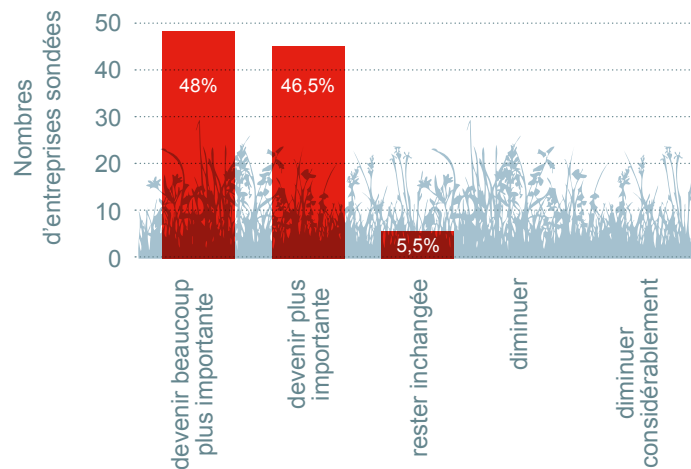


L'environnement, c'est du green business

Clairement, le green business est une tendance marquée dans l'industrie technologique. Plus de la moitié des entreprises interrogées réalise une partie de son chiffre d'affaires grâce à la commercialisation de produits respectueux de l'environnement.



Dans les 5 à 10 prochaines années, la préoccupation environnementale va ...



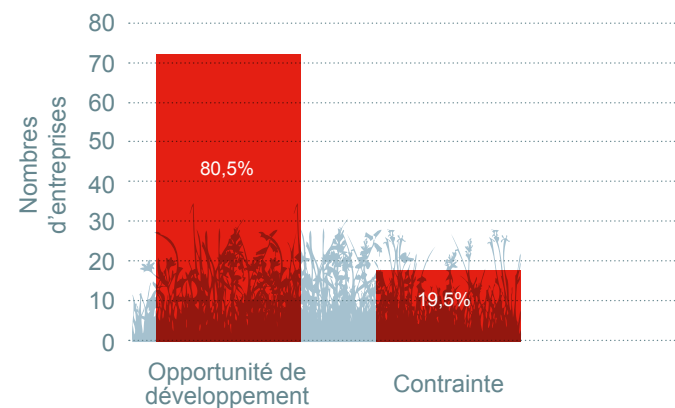
Les questions environnementales vont gagner en importance

Impressionnant. Aucune entreprise n'estime que la préoccupation environnementale va diminuer dans les 5 à 10 prochaines années.

Environnement = opportunité de développement

Enfin, près de 80% des répondants estiment que la problématique environnementale sera davantage une opportunité de développement qu'une contrainte.

Prise en compte de l'environnement à l'avenir





Conclusions

La réalisation d'un bilan environnemental détaillé en partenariat avec le bureau de conseil Ecobel ainsi qu'avec Edwin Zaccaï (Professeur à l'ULB et Directeur du Centre d'Études du Développement Durable) démontre une fois encore la volonté affichée de l'industrie technologique d'accélérer et de réussir l'indispensable transition écologique. Elle s'inscrit également dans une volonté de transparence du secteur couplée à une objectivation de la démarche.

En plaçant les opportunités positives, à savoir l'image de marque et la démarche volontaire, en tête des motivations sous-jacentes à leurs politiques environnementales tout en considérant, dans leur grande majorité, la prise en compte de l'environnement comme une opportunité à saisir, les dirigeants de l'industrie technologique démontrent, si besoin était, l'appréhension positive qu'ils ont aujourd'hui de ces enjeux.

L'analyse de l'empreinte écologique traduit très nettement cette volonté en termes de réduction des émissions atmosphériques, et de prévention des déchets. Ceci étant, d'autres constats sont plus mitigés. Puisse le présent document, encourager nos membres à persévérer dans leurs efforts, en particulier, en matière :

- d'eau, où dans un contexte de coûts croissants tant de la consommation que de l'épuration des rejets, une meilleure gestion de cette ressource se traduira de plus en plus concrètement par des économies ;
- de gestion du sol, comme gage de pérennité de l'entreprise ; vu le nouveau contexte réglementaire en préparation.

Thierry Castagne
Directeur général
Agoria Wallonie



www.agoria.be

Contact : Bruno Vandezande
bruno.vandezande@agoria.be

Editeur responsable : Thierry Castagne
80 Boulevard A. Reyers
1030 Bruxelles

janvier 2012